

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 FEVRIER 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt février, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Franck LE BOHELLEC, Maire. La séance est ouverte à 19h35.

PRÉSENTS :

M. LE BOHELLEC, Mme DUBOILLE, M. CARVALHO, M. OBADIA (arrivé à 19h55), Mme OUCHARD, M. DUCCELLIER, M. CAPORUSSO, M. BOUNEGTA, Mme GRIVOT, M. MILLE, Mme YAPO, M. MOSTACCI, Mme BERTON, M. LECAVELIER, M. FERREIRA-NUNES (départ à 01h21), M. VIDAL, M. HAREL (départ à 01h20), Mme TIJERAS (départ à 23h03), Mme LAMBERT-DAUVERGNE, M. STAGNETTO (départ à 00h57), Mme BOYER (départ à 00h57), Mme THOMAS (départ à 00h57), Mme HAMIDI (départ à 01h10), Mme CORDILLOT, M. GIRARD (départ à 23h28), Mme DA SILVA PEREIRA, Mme LEYDIER (départ à 00h35), M. LAFON (départ à 23h30), Mme TAILLE-POLIAN (arrivée à 19h45), M. BADEL, Mme KADRI, M. BULCOURT

ABSENTS REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

Mme LOUDIÈRE	par M. LECAVELIER
Mme CASEL	par Mme GRIVOT
M. MONIN	par M. CARVALHO
M. BOKRETA	par M. BOUNEGTA
Mme LE BAIL	par Mme OUCHARD
Mme DUMONT-MONNET	par M. CAPORUSSO
M. YEBOUET	par M. DUCCELLIER
Mme PIDRON	par Mme YAPO
Mme GANDAIS	par Mme LAMBERT-DAUVERGNE
Mme ARLE	par M. MILLE
M. LIPIETZ	par M. STAGNETTO
M. PERILLAT-BOTTONET	par Mme DA SILVA PEREIRA
M. GABORIT	par M. HAREL
Mme TIJERAS	par M. BULCOURT (à partir de 23h03)
M. GIRARD	par Mme TAILLE-POLIAN (à partir de 23h28)
M. LAFON	par Mme CORDILLOT (à partir de 23h30)
Mme HAMIDI	par Mme BOYER (à partir de 01h10)

ABSENTS NON REPRÉSENTÉS : néant

VILLEJUIF

République Française
Liberté • Egalité • Fraternité

Hôtel de Ville
Esplanade Pierre-Yves-Cosnier
94807 Villejuif Cedex

Tél. 01 45 59 20 00
Fax 01 45 59 22 22

www.villejuif.fr
Nombre de conseillers
municipaux en exercice : 45

Certifie avoir fait afficher ce
jour à la porte de la Mairie le
compte rendu sommaire de la
séance du Conseil municipal
du 20 février 2018



Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil. Mme DUBOILLE a été désignée pour remplir cette fonction, et qu'elle a acceptée.

DELIBERATION N° 13/2018

SEANCE DU 20 FEVRIER 2018

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2018

VU le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 1612-1 et suivant,

VU le rapport d'orientations budgétaires présenté en conseil municipal le 26 janvier 2018,

VU le projet du Budget Primitif pour l'exercice 2018,

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉLIBÈRE :

Article Unique : Vote le Budget Primitif 2018, qui s'élèvent à 126.985.911,10 €. Le budget est réparti comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
011	Charges à caractère général	18.659.496,20	
012	Charges de personnel	52.475.000,00	
013	Atténuations de charges		518.000,00
014	Atténuations de produits	450 000,00	
65	Autres charges de gestion courante	15.275.143,00	
66	Charges financières	3.043.799,00	
67	Charges exceptionnelles	368.850,00	
68	Dotations aux amortissements et provisions	80.000,00	
70	Produits des services du domaine		5.004.723,00
73	Impôts et taxes		70.333.780,00
74	Dotations, subventions et participations		16.909.177,00
75	Autres produits de gestion courante		1.596.115,00
76	Produits Financiers		1.484.342,35
77	Produits exceptionnels		1.150,00
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	2.342.459,25	350.000,00
002	Résultat de fonctionnement reporté		
023	Virement à la section d'investissement	3.502.539,90	
	TOTAL	96.197.287,35	96.197.287,35

SECTION D'INVESTISSEMENT :

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
024	Produits des cessions d'immobilisation		9.958.242,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		2.550.500,00
13	Subventions d'investissement reçues		6.434.882,60
16	Emprunts et dettes assimilées	8.895.060,40	6.000.000,00
20	Immobilisations incorporelles	928.008,00	
204	Subventions d'équipement versées	635.100,00	
21	Immobilisations corporelles	8.611.340,00	
23	Immobilisations en cours	11.249.115,35	
27	Autres immobilisations financières	120.000,00	
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	350.000,00	2.342.459,25
021	Virement de la section de fonctionnement		3.502.539,90
	TOTAL	30.788.623,75	30.788.623,75

Franck LE BOHELEC
Maire
Conseiller Régional d'Ile-de-France



Adoptée à 23 voix pour ; 21 voix contre ; 1 abstention

RAPPORT N°18-02-111

AU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FEVRIER 2018

Objet : Rapport de présentation du Budget primitif

Le budget 2018 s'inscrit dans le cadre fixé par le rapport d'orientation budgétaire pour 2018, délibéré le 26 janvier dernier. Il répond pleinement aux objectifs de la municipalité : donner la priorité aux services quotidiens rendus aux habitants, à l'amélioration du cadre de vie et à la sécurité. Le tout sans augmenter de la pression fiscale.

Les grandes tendances du budget 2018, marqué par une nouvelle perte de DGF (Dotation forfaitaire, Dotation de solidarité urbaine et Dotation nationale de péréquation) par rapport au budget précédent (Budget Primitif et Décision Modificative) et des décisions nationales qui viennent augmenter mécaniquement nos dépenses (exploitation des parcmètres suite à la dépénalisation du stationnement, point d'indice des fonctionnaires, parcours professionnels, régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions, expertise et de l'engagement professionnel,...)

Ce budget est également marqué par des incertitudes :

La poursuite des transferts de compétences vers la métropole et le territoire, (PLUI, politique de la ville) comme la contribution des villes au fonctionnement de l'EPT ne sont pas encore arrêtées. En effet, au sein du territoire, le chantier de la CLECT n'est pas achevé. De plus, les transferts de compétences devraient se poursuivre en fonction de la définition de l'intérêt métropolitain et de l'intérêt territorial qui restent à adopter.

Il est proposé, comme chaque année, de voter le budget par chapitre.

En 2018, le budget primitif se présente donc en opérations réelles de la façon suivante :

Fonctionnement :

Recettes : 95.847.287 €

Dépenses : 90.352.288 €

Investissement :

Recettes : 24.943.625 €

Dépenses : 30.438.676 €

A/ L'ÉQUILIBRE GÉNÉRAL DU PROJET DE BP 2018

Les recettes réelles de fonctionnement sont estimées à 95,9 M€ pour un volume de dépenses estimé à 90,4 M€ (dépenses réelles de fonctionnement).

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 21,4 M€, hors remboursement d'emprunt qui représente 8,9 M€ (et hors consignation pour 120 K€), soit un total de 30,4 M€.

Nos recettes propres d'investissement qui s'élèvent à 18,9 M€, permettent un financement à hauteur de 88,32% de ces dépenses.

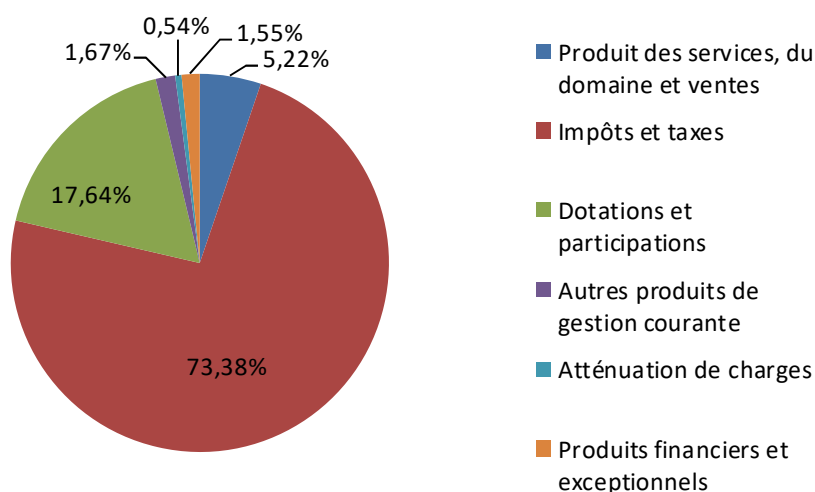
L'équilibre de la section d'investissement nécessite un recours à l'emprunt de 6 M€.

1/ EN FONCTIONNEMENT

a/ Recettes de fonctionnement

CHAP	Libellé	BP+DM 2017	BP 2018	% évolution
70	Produit des services, du domaine et ventes	5 153 370	5 004 723	-2,88%
73	Impôts et taxes	70 277 896	70 333 780	0,08%
74	Dotations et participations	17 152 644	16 909 177	-1,42%
75	Autres produits de gestion courante	552 950	1 596 115	188,65%
013	Atténuation de charges	604 000	518 000	-14,24%
Total recettes de gestion courante		93 740 860	94 361 795	0,66%
76	Produits financiers	1 484 342	1 484 342	0,00%
77	Produits exceptionnels	3 130	1 150	-63,26%
Total des recettes réelles de fonctionnement (1)		95 228 332	95 847 287	0,65%
Total des recettes d'ordre de fonctionnement (2)*		30 370 449	350 000	-98,85%
002	Résultat de fonctionnement reporté (3)	0	0	0,00%
TOTAL (1+2+3)		125 598 781	96 197 287	-23,41%

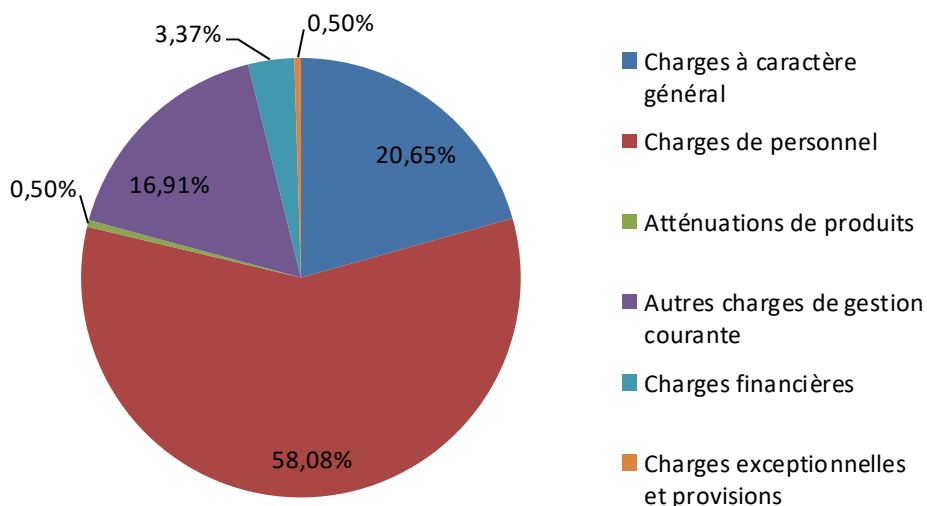
Recettes réelles de fonctionnement



b/ Dépenses de fonctionnement

CHAP	Libellé	BP+DM 2017	BP 2018	% évolution
011	Charges à caractère général	16 093 670	18 659 496	15,94%
012	Charges de personnel	51 407 859	52 475 000	2,08%
014	Atténuations de produits	446 849	450 000	0,71%
65	Autres charges de gestion courante	15 003 257	15 275 143	1,81%
Total dépenses de gestion courante		82 951 635	86 859 639	4,71%
66	Charges financières	3 467 706	3 043 799	-12,22%
67	Charges exceptionnelles	342 692	368 850	7,63%
68	Dotations aux provisions	70 000	80 000	14,29%
022	Dépenses imprévues			
Total des dépenses réelles de fonctionnement (1)		86 832 033	90 352 288	4,05%
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (2)		38 766 748	5 844 999	-84,92%
TOTAL (1+2)		125 598 781	96 197 287	-23,41%

Dépenses réelles de fonctionnement

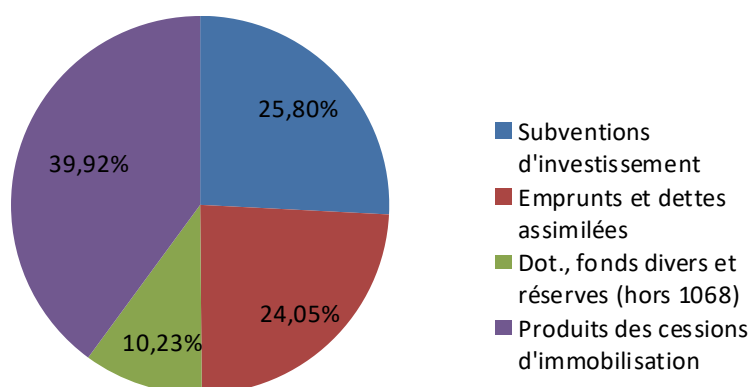


2/ EN INVESTISSEMENT

a/ Recettes d'investissement

CHAP	Libellé	BP+DM 2017	BP 2018	% évolution
13	Subventions d'investissement	10 781 261	6 434 883	-40,31%
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000 000	6 000 000	200,00%
Total des recettes d'équipement (1)		12 781 261	12 434 883	-2,71%
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	1 834 000	2 550 500	39,07%
27	Autres immobilisations financières	4 814	0	-100,00%
024	Produits des cessions d'immobilisation	6 836 120	9 958 242	45,67%
Total des recettes réelles d'investissement (1)		21 456 195	24 943 625	16,25%
Total des recettes d'ordre d'investissement (2)		110 593 771	5 844 999	-94,71%
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé (3)		7 316 825	0	-100,00%
TOTAL (1+2+3)		139 366 791	30 788 624	-77,91%

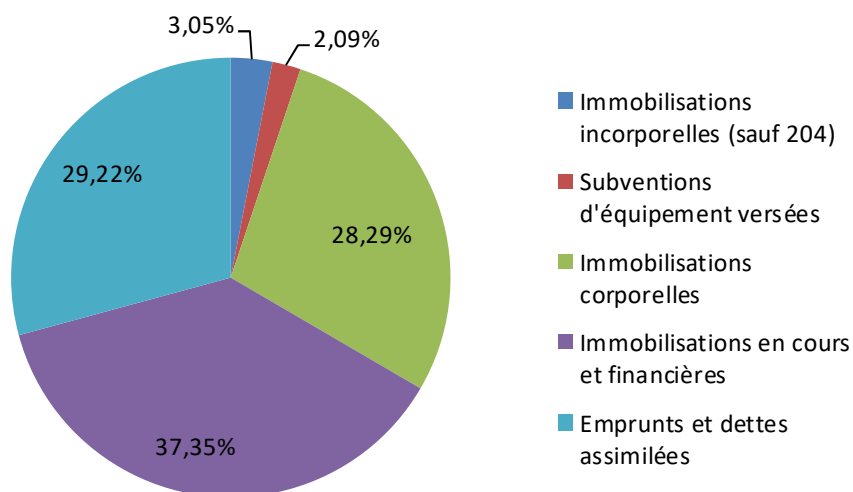
Recettes réelles d'investissement



b/ Dépenses d'investissement

CHAP	Libellé	BP+DM 2017	BP 2018	% évolution
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 384 909	928 008	-32,99%
204	Subventions d'équipement versées	3 823 140	635 100	-83,39%
21	Immobilisations corporelles	6 462 525	8 611 340	33,25%
23	Immobilisations en cours	11 219 030	11 249 115	0,27%
Total dépenses d'équipement		22 889 605	21 423 563	-6,40%
27	Autres immobilisations financières	0	120 000	#DIV/0!
16	Emprunts et dettes assimilées	8 942 045	8 895 060	-0,53%
Total des dépenses réelles d'investissement (1)		31 831 650	30 438 624	-4,38%
Total des dépenses d'ordre d'investissement (2)		102 197 473	350 000	-99,66%
D001	Solde d'exécution négatif anticipé			#DIV/0!
TOTAL (1+2)		134 029 122	30 788 624	-77,03%

Dépenses réelles d'investissement



B/ DESCRIPTION DES GRANDS POSTES DE DÉPENSES ET RECETTES

1/ EN FONCTIONNEMENT

a) Les principales évolutions de recettes

- **Les recettes fiscales** (chapitre 73), représentent 47,8 M€ et sont en hausse de 2,82 % par rapport au BP+DM 2017, compte tenu de l'évolution des bases et de leur revalorisation de 1 % décidée en loi de finances. Cette inscription prudentielle ne tient pas compte des éventuels rôles supplémentaires que la collectivité pourrait percevoir. En 2017, ils se sont élevés à 221 K€.

- **Les recettes Métropole** (chapitre 73), 19,80 M€ allocation de contribution (AC) versée précédemment par la CAVB et la compensation TP avant réforme à reverser au Territoire. Cette recette est identique à celle de 2017.
- **Les compensations fiscales** (chapitre 74), 1,48 M€ en hausse de 1,13 %, celles-ci entrant dans les variables d'ajustement de l'enveloppe des dotations de l'État aux collectivités locales.
- **Les recettes partenariales** (chapitre 74), 3,38 M€ (3,24 en 2017) sont en hausse de 4,53% notamment en lien avec les effectifs enfance et petite enfance en crèches et accueils de loisirs sans hébergement.
- **Les recettes des services** (chapitre 70), l'estimation des recettes liées aux redevances usagers des différents services publics de la ville est prudente compte-tenu des aléas auxquels ces recettes sont sujettes. Par conséquent 5 M€ de produits ont été inscrits (en baisse de 2,88 %).

b) Les principales évolutions de dépenses

- **Les dépenses de personnel** (chapitre 012), 52,475 M€ sont en hausse de 2,08 % compte tenu du GVT (Glissement Vieillesse Technicité), la mise en place de la réforme du régime indemnitaire en application du nouveau dispositif de référence dit « RIFSEEP » (Régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions, expertise et de l'engagement professionnel), de la revalorisation du point d'indice, de la montée en charge de la police municipale.
- **Les subventions et contingents** (chapitre 65), 4,34 M€, en augmentation de 4,21 % concernent notamment le soutien au Centre Communal d'Action Sociale (+158 K€), la participation de la ville au syndicat informatique SIIM (+40 K€).
- **Les reversements au territoire**, la ville qui perçoit les recettes de la Métropole (attribution de compensation et compensation de taxe professionnelle avant réforme chapitre 65) et la fiscalité ménages transférée de la communauté d'agglomération du Val de Bièvre reverse 10,2 M€, sous forme d'un fonds de compensation des charges territoriales (FCCT).
- **Les dépenses des services** (chapitre 011), compte tenu des efforts nécessaires en matière d'éducation (+200 K€ de restauration scolaire), de petite enfance (+52 K€ de réservation de places en crèche privée en année pleine), de préservation du cadre de vie (+1,4 M€ pour les interventions sur la voirie, les espaces verts et la propreté), et l'exploitation des parcmètres suite à la dépenalisation du stationnement (+294,5 K€), le budget proposé pour les dépenses de fonctionnement est en hausse par rapport au BP+DM 2017 (18,66 M€ en hausse de 15,94 %).
- **La montée en charge du FPIC** (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales chapitre 014), inscription en hausse de 10,61 %, 43 K€.

- **Les intérêts de la dette** (chapitre 66), sont estimés à 3,04 M€ pour l'année 2018, en baisse par rapport à 2017 compte tenu de la renégociation des emprunts structurés.

2/ EN INVESTISSEMENT

a) Les principales évolutions de recettes

Les principales recettes d'investissement du budget 2018 sont les suivantes :

Les recettes propres de la collectivité, FCTVA, taxe d'urbanisme, recettes des amendes de police pour 2,65 M€.

Des subventions partenariales sur divers projets pour 0,4 M€.

Les contrats de partenariats avec les aménageurs pour le financement de l'école du site des réservoirs pour 5 M€.

Les cessions de biens sans maîtres ou dans le cadre de projets d'aménagement pour 10 M€ (à rapprocher des acquisitions prévues à hauteur de 2,6 M€).

b) Les principales évolutions de dépenses

Les dépenses réelles d'investissement sont fixées à 30,4 M€, le besoin de financement qui en découle étant financé à hauteur de 24,1 M€ par des recettes propres d'investissement. Le remboursement en capital des emprunts devrait être de 8,9 M€, en baisse de 0,53 %, compte tenu d'un recours très limité à l'emprunt sur les deux dernières années (2 M€). Le solde est financé par le prélèvement sur la section de fonctionnement.

Les principales dépenses inscrites au budget 2018 sont :

- L'entretien du patrimoine et des espaces extérieurs, y compris le remplacement des matériels et engins indispensables, représentent une dépense de 5,9 M€.
- Une enveloppe de 2,7 M€ est également inscrite pour permettre le renouvellement des moyens des services, moyens transversaux tels que l'informatique, la téléphonie ou le mobilier et moyens sectoriels notamment pour les services disposants de matériels spécifiques.
- Les travaux de mise aux normes et d'accessibilité sont programmés en fonction de l'agenda d'accessibilité programmé (ADAP) présenté en 2015, la réalisation des travaux en 2018 ainsi que la mise en œuvre du programme de vidéo-protection représentent 0,8 M€.
- Les opérations de constructions et réhabilitations représentent un budget de 8 M€ en inscription nouvelle pour 2018. Elles concernent principalement l'école des Réservoirs, la Halle des sports. Une enveloppe de 0,3 M€ est également inscrite pour respecter l'engagement antérieur de participation de la ville à la réhabilitation du stade nautique.

- 2,7 M€ sont prévus pour des opérations d'aménagement ainsi qu'une enveloppe de 0,4 M€ pour des études ou diverses.
- Une enveloppe de 1,3 M€ est inscrite pour faire face aux études et ou premiers travaux à réaliser sur la rénovation urbaine (ANRU).

3/ L'ÉPARGNE BRUTE PRÉVISIONNELLE

L'autofinancement qui résulte de ce budget primitif pour 2018 – et qui se définit comme la différence entre le total des recettes réelles de fonctionnement et des dépenses réelles de fonctionnement – atteint **5,5 millions d'euros**.

Cet autofinancement prévisionnel, compte tenu des hypothèses prudentes retenues en matière de budgétisation des recettes, est inférieur à celui constaté au BP+DM 2017 (**8,4 M€**). Il n'est toutefois pas satisfaisant dans la mesure où il ne permet pas de dégager une épargne nette suffisante pour financer de nouveaux projets d'investissement sans recourir à l'emprunt.

La ville se mobilisera pour obtenir de ses principaux cofinanceurs le maximum de subventions possibles, et ce tant en fonctionnement qu'en investissement, afin de dégager, en clôture 2018, un autofinancement aussi important que possible.

4/ L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET RECETTES D'ORDRE DU BUDGET 2018

Le budget 2017 était marqué par une très forte évolution des dépenses et recettes d'ordre tant en recettes qu'en dépenses dans les deux sections, fonctionnement et investissement compte tenu des écritures nécessaires aux réaménagements des emprunts toxiques.

Objet : Vote du Budget Primitif 2018

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 26 janvier 2018,

Vu le projet du Budget Primitif pour l'exercice 2018,

LE CONSEIL MUNICIPAL DELIBERE :

Article Unique : Vote le Budget Primitif 2018, qui s'élèvent à 126.985.911,10 €. Le budget est réparti comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
011	Charges à caractère général	18.659.496,20	
012	Charges de personnel	52.475.000,00	
013	Atténuations de charges		518.000,00
014	Atténuations de produits	450 000,00	
65	Autres charges de gestion courante	15.275.143,00	
66	Charges financières	3.043.799,00	
67	Charges exceptionnelles	368.850,00	
68	Dotations aux amortissements et provisions	80.000,00	
70	Produits des services du domaine		5.004.723,00
73	Impôts et taxes		70.333.780,00
74	Dotations, subventions et participations		16.909.177,00
75	Autres produits de gestion courante		1.596.115,00
76	Produits Financiers		1.484.342,35
77	Produits exceptionnels		1.150,00

042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	2.342.459,25	350.000,00
002	Résultat de fonctionnement reporté		
023	Virement à la section d'investissement	3.502.539,90	
	TOTAL	96.197.287,35	96.197.287,35

SECTION D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
024	Produits des cessions d'immobilisation		9.958.242,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		2.550.500,00
13	Subventions d'investissement reçues		6.434.882,60
16	Emprunts et dettes assimilées	8.895.060,40	6.000.000,00
20	Immobilisations incorporelles	928.008,00	
204	Subventions d'équipement versées	635.100,00	
21	Immobilisations corporelles	8.611.340,00	
23	Immobilisations en cours	11.249.115,35	
27	Autres immobilisations financières	120.000,00	
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	350.000,00	2.342.459,25
021	Virement de la section de fonctionnement		3.502.539,90
	TOTAL	30.788.623,75	30.788.623,75

Franck LE BOHELLEC
Maire
Conseiller Régional d'Ile-de-France